

Mouthiers sur Boëme Vivre à

SOMMAIRE

Conseil municipal du 10 janvier ...	p 2
Sondage voisins vigilants	p 3
Enquete publique Claix	p 3
Mots d'ouverture	p 3
Images d'inauguration	p 4
24ème Boucles de la Boëme	p 5
Trail de juin	p 5
T.N.T.	p 5
Lotodu SCM Foot	p 6
GRS	p 6
Expos Papillons à la MJC	p 6
Randonnées de Boëme	p 7
Etat Civil	p 8
Agenda février-mars	p 8

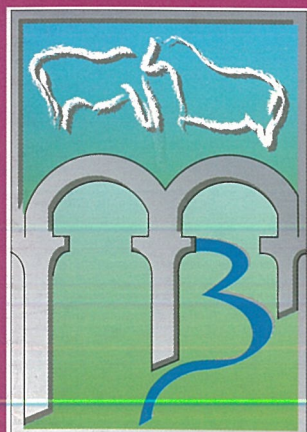


La médiathèque notablement inaugurée Photo Alain PORTE

UNE TRÈS BELLE FIN DE SEMAINE !

Bulletin
BULLETIN
d'Information locale
édité sous la responsabilité
du Conseil municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 335
FEVRIER
2014



Mouthiers sur Boëme

Quel beau week-end que celui du 18 et 19 janvier dernier.

Vous êtes venus très nombreux à l'inauguration de notre médiathèque le samedi, les organisateurs et les forces de l'ordre sont d'accord sur le chiffre, nous étions plus de 500 personnes !

Vos commentaires élogieux sur la qualité de la réalisation nous ont fait chaud au cœur et ont ravi l'architecte qui a pensé la structure. Toutes nos félicitations à Nicolas GENAUD et à Laurence PHILIPPE qui ont su valoriser la volumétrie du site par leur esprit créatif.

A l'ouverture du site, nous comptons 500 adhérents ; nous avons enregistré 54 nouveaux lecteurs lors de la première semaine de fonctionnement.

Ce chiffre représente près d'un quart de la population monastérienne.

Nous nous réjouissons que chaque service public local puisse toucher autant de personnes.

Nous ne doutons pas de l'évolution certaine des inscriptions et ceci nous conforte sur le bien-fondé du projet médiathèque destiné aux 11 500 habitants de la communauté de communes.

Le dimanche a été l'occasion de recevoir nos aînés pour le traditionnel repas des vœux. 250 convives ont participé à cette rencontre d'échanges dans la convivialité. Les sourires toujours présents sur les visages lors des discussions animées nous laissent à penser que ce fut une très belle journée pour tout le monde.

Ces deux événements prouvent une nouvelle fois que le lien social est la base de notre société et qu'il nous faut tout faire pour préserver ces moments privilégiés.

Le Maire
Cécile FORGERON

CONSEIL MUNICIPAL 10 JANVIER 2014

Aménagement Place Petite-Rosselle

Le conseil municipal retient l'offre de l'entreprise COLAS, mieux disante, pour un montant de 45 299,44 € HT, pour l'aménagement de la place Petite-Rosselle.

D.E.T.R. 2014

Le conseil municipal décide de déposer un dossier auprès de la Préfecture de la Charente pour l'obtention d'une subvention concernant l'aménagement de la place Petite-Rosselle dans le cadre de la DETR 2014.

Interventions musicales en milieu scolaire

Le conseil municipal accepte la convention à passer entre la commune, le département et l'inspection académique pour un programme de 16 h d'éveil musical auprès des classes de CP, CE2 et CM1, au tarif de 55 € l'heure, pour l'année scolaire 2013-2014.

Entretien bacs dégraisseurs

Le conseil municipal accepte la proposition de l'entreprise Assaini'vert pour l'entretien des bacs dégraisseurs du restaurant scolaires et de la salle des fêtes, pour un montant de 468 €/an. Un contrat sera signé pour 3 ans.

Personnel communal - augmentation du temps de travail

Du fait de l'ouverture de la médiathèque, le temps de travail de l'agent technique chargé de l'entretien des locaux (mairie, crèche, halte de nuit) sera porté à temps complet sous réserve de l'avis de la

Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion.

Personnel communal - mutation

Le conseil municipal prend acte de la

demande de mutation de l'agent de maîtrise de l'équipe technique. Il quittera les effectifs au 31 janvier 2014.

Indemnité logement instituteurs 2013

Le conseil municipal donne un avis favorable à la proposition de M. le Préfet de la Charente de reconduire l'indemnité représentative de logement 2013, soit un montant de base de 2 184,17€.

Modification des statuts du SDITEC

Le conseil municipal accepte la modification des statuts du SDITEC suite à l'adhésion de 5 nouvelles communes à ce syndicat.



Nicole BREGIER médaille du travail

Voisins vigilants

Mme le Maire présente au conseil municipal le bilan établi après analyse des questionnaires distribués et complétés par les habitants sur la question de la pertinence de mise en place, sur le territoire communal, du concept « voisins vigilants ».

Sur environ 1100 questionnaires distribués, 85 ont été retournés en mairie à la date du 10 janvier 2014 (7,7%). Sur la question « A Mouthiers, nous vivons dans une commune sans gros problème de sécurité » 61 réponses OUI et 23 réponses NON.

Le conseil municipal, conformément à son engagement, Vu le peu de réponses (7,7%) reçues en mairie, décide que le concept « voisins vigilants » ne sera pas mis en place sur le territoire de la commune, ne répondant pas, de toute évidence, à l'attente de la majorité des habitants.

Locaux Secours Populaire

Le conseil municipal donne un avis

favorable à la demande du Secours Populaire de Mouthiers désirant s'installer dans les locaux de l'ancienne bibliothèque. Ce local sera plus adapté aux activités de cette association car plus spacieux et plus accessibles.

SDEG16-compétence gaz

Après avoir étudié la proposition du SDEG16 de transfert de compétence « distribution publique de gaz », le conseil municipal décide de ne pas transférer cette compétence au SDEG16.

Achat terrain

Afin de régulariser une promesse d'achat datant de 2006, le conseil délibère pour l'acquisition de 81 m² au prix de 1€ le m², afin de faciliter le retournement des véhicules de service (ordures ménagères, secours,...) au lieu-dit « le moulin du duc ».

Budget 2014-avances sur subventions

Le conseil municipal prend la décision d'attribution de subventions en faveur de la caisse des écoles en fonction des besoins de ce service en attendant le vote du budget 2014. Le conseil municipal décide de procéder à une ouverture de crédits de 3000 € pour avance sur subvention 2014 au profit du SCM Football.

Médiathèque

Le conseil municipal valide le devis de l'atelier de gravure Benard d'un montant de 92,85 € HT correspondant à la confection de la plaque qui sera apposée sur la sculpture offerte par Mme Vallat.

D'autre part, une convention sera signée entre la commune et Mme Raymonde Vallat engageant la commune à maintenir en place et en bon état la sculpture offerte.



JEUDI 13 et 27

ENQUÊTE VOISINS VIGILANTS

85 questionnaires sont revenus en mairie sur 1100 bulletins distribués soit 7,77%

Sur la mesure du sentiment de sécurité dans notre village, la moyenne sur 61 réponses est 7/10

Avez-vous été, dans notre commune, victime d'une agression au cours des 12 derniers mois ?

OUI 5 NON 80

Sur l'affirmation : " A Mouthiers, nous vivons dans une commune sans gros problème de sécurité "

Etes vous :

- 19 Tout à fait d'accord

- 42 Plutôt d'accord

(dont 3 victimes)

- 17 Plutôt pas d'accord

(dont 3 victimes)

- 6 Pas du tout d'accord

(dont 2 victimes)

Le dispositif VOISINS VIGILANTS demande une participation solidaire et attentive des habitants. Sur une échelle de 1 à 10, la disponibilité pour participer au dispositif, allant de 1 pour aucune disponibilité, à 10 pour disponibilité totale

Sur 78 réponses, moyenne : 5,54

Le dispositif VOISINS VIGILANTS repose sur son affichage dans de multiples endroits de la commune.

Pensez-vous qu'il devrait être complété par un autre moyen ?

OUI 26 NON 49

Si oui lequel :

Vidéo 3 gendarmerie 9

panneau 1 presse et radio 4

internet 1 macarons 1

éclairage 1



LES MOTS QUI COURENT...

Voilà la médiathèque est livrée, autrement dit pleine de livres et nous, bien sûr, de cette belle livrée, iront nous y inscrire en nombre.

Rayonnons de bonheur autant que cette médiathèque est rayonnante de livres ! Car ici le bonheur est dans le prêt.

Le prêt de livres, le prêts de disques, mais surtout le prêt de près, de très près

Bienvenue donc aux rats de bibliothèques et bienvenue aux souris d'ordinateur

Venez voyager en encyclopédie, de caresser la croupe ou le flanc de la crème des œuvres d'écrivain, des grands, des moins grands... d'ailleurs ils y sont tous ou presque grands ou petits ; ici il n'y a pas de problème d' hauteur, juste une question de droit... d'auteur

Nous qui voguons sur l'océan quotidien de l'informations, celui des vagues

médiatiques aussi vagues que changeantes, celui des tempêtes émotionnelles préfabriquées en studio, retrouvons ici à la médiathèque, tout à la fois un phare pour signaler, un havre pour se reposer,

Un phare pour échapper aux seuls best seller, ces sirènes commerciales qui sont là pour faire des euros alors que cette médiathèque est là pour faire des heureux

Un havre de prêt pour passer par perles et profits des livres amoureux-ment choisis par des amoureux de la littérature des curieux du monde, des assoiffés de connaissance et de partage.

Ce havre est aussi un écran écran, sur les toits de Mouthiers, mais aussi sur les miles facettes de la planète, un écran pour les écrits... et les chuchotements...

ENQUÊTE PUBLIQUE LAITERIE DE CLAIX

En exécution de l'arrêté préfectoral du 17 décembre 2013 il sera ouvert une enquête publique à la mairie de CLAIX du 22 janvier 2014 au 21 février 2014 sur la demande de la société ELVIR-Laiterie du château relative à l'autorisation de réceptionner, stocker et traiter le lait sur la commune de Claix.

Le public pourra prendre connaissance des pièces du dossier pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture, à la mairie de CLAIX.

Il pourra y formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de CLAIX ou y adresser toute correspondance à l'intention du commissaire enquêteur qui sera présent à la mairie de CLAIX

- le mercredi 22 janvier de 14 h à 17 h

- le vendredi 31 janvier de 9 h à 12 h

- Le lundi 3 février de 14 h à 17 h

- le mardi 11 février de 9 à 12 h

- le vendredi 21 février de 14 h à 18 h.

Toute demande complémentaire peut être adressée à la société ELVIR (laiterie)

16440-CLAIX 05 45 66 30 02.

Après l'enquête publique, toute personne pourra prendre connaissance à la Préfecture de la Charente et dans les communes de Claix, Roulet, Plassac, Mainfonds et Mouthiers, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur.

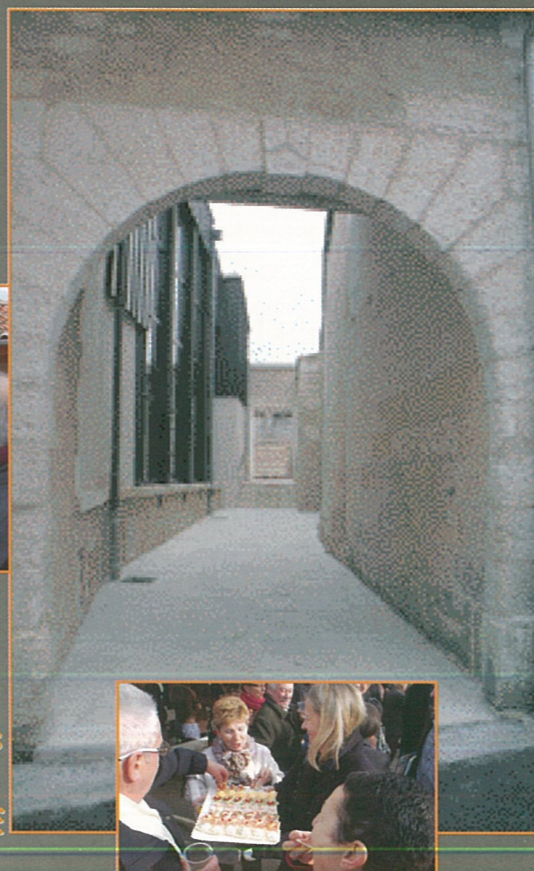
Le dossier est consultable sur le site internet de la préfecture www.charente.gouv.fr (politiques publiques-environnement-enquêtes publiques et autorisations).



HORAIRES
 Mardi 10 h à 12 h
 Mercredi 9 à 18 h
 Jeudi 9 à 12 h
 Vendredi 10 à 12 h et 16 à 18 h 30
 Samedi 10 à 13 h



Photos
Alain
PORTE



MOUTHIERS SUR BOÈME (16)

24ème Boucle de la Boème



Samedi 1^{er} mars 2014
 Après-midi SPECIAL ENFANTS

Dimanche 2 mars 2014
 Randonnées VTT, pédestres et Rando Challenges®

Organisée par le club de randonnée : **Sentiers de la Boème**

Samedi 1^{er} mars

APRES-MIDI SPECIAL ENFANTS

Rando vélo 6 km et 10 km
 Le port du casque est obligatoire.

Rando Challenge® pédestre 4 km
 Des questions tout au long du circuit (texte à l'appui)

Pour tous
Rendez-vous 14h00 au lieu-dit « Les Rosiers » à Mouthiers.
A l'arrivée Goûter.
Important Les enfants, par groupes, seront accompagnés d'adultes (parents ou bénévoles). Autorisation parentale obligatoire pouvant être remplie sur place.
Droit d'inscription : 2€

Dimanche 2 mars

Randonnées pédestres

- Promenade familiale accompagnée** 8 km
 Départ de la salle polyvalente de Mouthiers de 8h00 à 9h30.
- Randonnées familiales libres** 8 km et 12 km
 Départ de la salle polyvalente de Mouthiers de 8h00 à 9h30. Ces 2 circuits seront balisés.
- Rando Challenge® découverte** 13 km
 Départ de la salle des Hirondelles de Vouuil-et-Giget de 7h30 à 8h30 (salle en face de la Mairie).
 Circuit non balisé, départ avec la carte. Boussole et règle indispensables pour la recherche du tiers du circuit manquant sur la carte.
 Navettes de 11h00 à 16h30 pour le retour des conducteurs à Vouuil-et-Giget.
- Rando Challenge® expert plus**
 Départ de la salle des Hirondelles de Vouuil-et-Giget de 7h30 à 8h30 (salle en face de la Mairie).
 Circuit non balisé, départ avec la carte. Boussole et règle indispensables pour la recherche du tiers du circuit manquant sur la carte.
 Navettes de 11h00 à 16h30 pour le retour des conducteurs à Vouuil-et-Giget.

Droit d'inscription pédestre : 4€ / -16 ans 2€

Circuits VTT
 3 circuits VTT 10 km, 3 km, 42 km
 Départ de 8h00 à 9h30 de la salle polyvalente Gilles Ploquin de Mouthiers.
 Le port du casque est obligatoire.
Droit d'inscription cycliste : licencié 4€ / non-licencié 5€ / -16 ans 2€

REPAS sur réservation 12€
 Service assuré de 13h00 à 15h00 à la salle Gilles Ploquin (salle polyvalente de Mouthiers).
Menu Traiteur : potage, couscous, fromage, pâtisserie, café. (Vin compris)

Inscription repas « 24^{ème} Boucle de la Boème »
 Nom _____
 Prénom _____
 Adresse _____
 Tél _____
 Association _____

Bulletin et règlement par chèque à l'ordre de Sentiers de Boème à retourner avant le 24 février à l'adresse suivante :
 Mme Cécile TRICHARD
 26 Avenue du 24 août 1944
 16440 MOUTHIERS SUR BOÈME (Tél.: 05.45.67.92.45)

SAMEDI 15 JUIN
6ème édition du Trail de la Boeme organisé par la MJC.
 Epreuve comptant pour le challenge départemental du conseil général avec près de 800 participants en 2013.

Ouvert à tous (licencié et non licencié)
 Certificat médical OBLIGATOIRE
 Tarif exceptionnel
 Possibilité de restauration sur place avec mise à disposition de chaises et tables.
 Garderie enfants gratuite sur réservation
 Parcours modifié et sens inversé
 3 distances 10;15;23 Km départ 9h du stade municipal
 Randonnée pédestre de 10 et 15 Km départ 9h10
 Courses gratuites pour enfants nées entre 2003 et 1999 départ 11h30, récompenses pour tous
 Nombreux ravitaillements
 Lots par tirage au sort
 Récompenses pour les premiers
 Classement par puce électronique.

TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE

Toutes les infos sur le site : <http://traildelaboeme.e-monsite.com>

Appel à volontaire

Toutes les personnes intéressées à participer à l'organisation de cette manifestation et pour toute information complémentaire vous pouvez contacter Mr MOREAU Christophe 05.45.67.42.50.

IL EST IMPERATIF DE RESPECTER L'INTERDICTION D'EMPRUNTER LES SENTIERS ET CHEMINS PRIVÉS SANS AUTORISATION.
 Merci à tous les propriétaires de nous accorder un droit de passage exceptionnel et uniquement pour le jour de la manifestation.

Christophe Moreau Cathy Louvié
 17 rue du Puits de Pilon 16440 Mouthiers sur Boeme
 moreauchristophe6292@neuf.fr

LOTO du S.C.M. FOOT

Samedi 8 février
20 h 30 salle Gilles Ploquin

10 parties
Nombreux lots : téléviseur, tablette, jean's, sweat, jambons, paniers garnis, outillage, services, et de nombreux autres lots

Partie surprise : 2 € le carton
Partie enfants gratuite
TOMBOLA
Buvette - crêpes
1 carton 2 €
6 cartons 10 €
10 cartons 15 €
15 cartons 20 €



Soirée "BAL ZEBRE"
SAMEDI 22 MARS à 20 H30 salle Gilles Ploquin

Soirée festive (musique et bal)
Organisée par la MJC Jules Berry

G . R . S .

GRS, sport individuel et d'équipes. Après les compétitions des individuels au cours desquelles 30 de nos gymnastes de plus de onze ans ont participé à Mouthiers puis à La Souterraine (Creuse), les 54 gymnastes, âgées cette fois, de plus de 9 ans préparent activement les exercices d'ensemble du programme par équipes. L'UFOLEP, proposent des programmes par niveau en Circuit Jeunesse (9/10 ans) et Circuit national (à partir de 11 ans) dans lesquels on retrouve l'ensemble des gymnastes de la MJC, encadrés par Elisabeth Lebecque, Valérie Desvalois et Adèle Noël, Cindy Montalescot, Zoé Boutinet et Maëliss Giraudon, quatre jeunes animatrices qui ont réussi récemment à valider leur formation. Les progrès enregistrés par nos indivi-



duels leur donnent la possibilité cette année de présenter 2 programmes "Excellence" que nous n'avions pas pratiqué depuis 2007 lors du championnat national à Cognac ! Chloé Martial et Zoé Boutinet créent actuellement un duo Cerceau/Ruban quant à Alice Blanchard, Claire Desvalois, Céline Cortecchia, Maeliss Giraudon, Cindy Montalescot et Adèle Noël, c'est un enchaînement Rubans/Ballons avec création libre sur musique libre auquel elles s'attaquent. Le groupe des 5/6 ans poursuit sa formation initiale avec Cédric Laurière. Les 7/8 ans animés par Elisabeth Lebecque découvrent elles aussi les joies de la création avec en point de mire une rencontre prévue le 17 mai à Eysines.

Nos prochaines rencontres au cours desquelles seront présentées 9 équipes : le 23 mars pour le Championnat inter départemental à Limoges et le 6 avril l'inter régional à Eysines, qualificatif pour le championnat national UFOLEP



Toulouse les 6 et 7 juin.

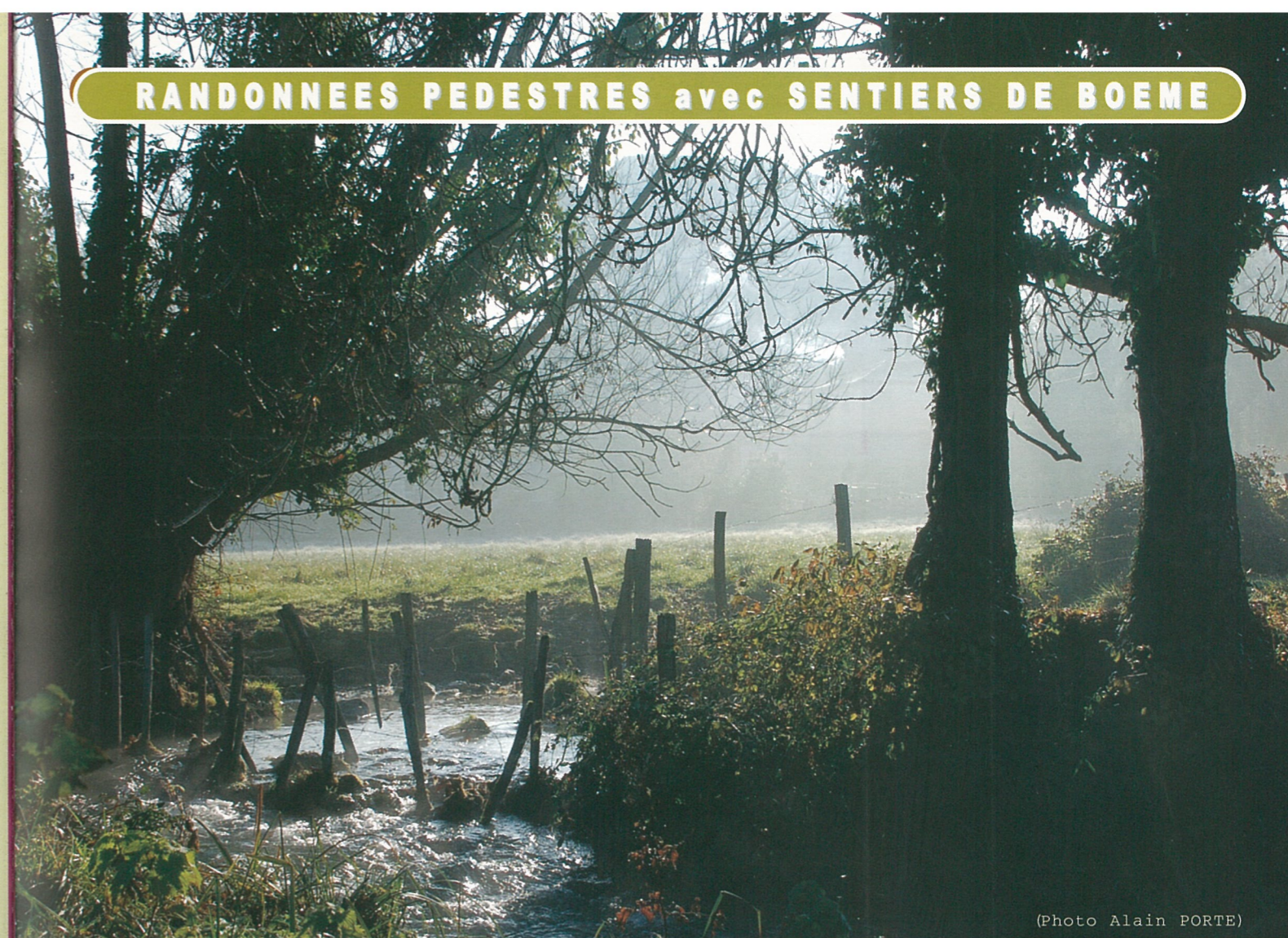
Vous souhaitez connaître la GRS et en particulier l'activité à Mouthiers, n'hésitez pas à vous renseigner au 06 10 45 11 11.

Une date monastérienne à retenir, le samedi **28 JUIN** pour la fête de la GRS, salle Omnisports.

Sandrine GROS
expose ses PAILLONS
à la M.J.C.
du 16 février
au 2 mars



RANDONNEES PEDESTRES avec SENTIERS DE BOEME



(Photo Alain PORTE)

Jour	Animateur(s)	Tél.	Lieu de la randonnée	Départ champ de foire	Point de départ	Heure départ rando	Distance
9 fév	Béatrice et Guy	06 31 52 74 74	ÉDON	13h30	Edon place de la mairie	14 h	10 km
23 fév	Denis	06 85 90 68 89	Cloulas (DIGNAC)	13h30	Cloulas parking lavoir de Dignac	14 h	10 km
16 mars	Jeanine et Roger	06 22 62 08 16	GRASSAC	13 h 15	Grassac départ à préciser	14 h	12 km

RANDONNEES PEDESTRES avec SENTIERS DE BOEME

Jour	Animateur(s)	Tél.	Lieu de la randonnée	Départ Mouthiers champ de foire	Point de départ	Heure départ rando	Distance
19 fév	Guy B Colette B Nico le G	06 81 55 41 64 idem 06 15 51 78 05	ANGEDUC	13 h 45	Place de l'école	14 h 15	8 km
5 mars	Claude D Raymond F	05 45 67 84 11 06 77 41 59 71	Gersac (MOUTHIERS)	13 h 45	derrière l'église	14 h	8 km

ETAT CIVIL

NAISSANCES

31 décembre : Emile CAROLUS place des Genévriers

1er janvier : Jules RITA rue de la Boème

DÉCÈS

23 décembre : Jeanne BONNAUD veuve AUPETIT (EHPAD)

25 décembre : Rose-Line BRUNET « le Petit Poinaud »

28 décembre : Marcelle VIGNERON veuve RONDEAU (EHPAD)

29 décembre : Annie RICHARD veuve ROUSSEAU
« chez Billoux »

SUR VOTRE AGENDA

FÉVRIER

jeudi 6 : assemblée générale Comité de Jumelage à la mairie

samedi 8 : loto du FOOT à la salle Gilles Ploquin

15-16 : dîner dansant Génération Boème à la salle Gilles Ploquin

27 : collecte de sang à BLANZAC de 17 h à 20 h

MARS

1er et 2 : 24ème boucle de la Boème

14 : assemblée générale des donateurs de sang à Chadurie

Dimanche 16 : ouverture de la pêche dans les tourbières et repas de la FNACA à la salle Gilles Ploquin

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.
Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures. Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MEDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE
LE MEDECIN DE GARDE
LE WEEK-END
il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT
Photos Alain PORTE

Impression : VALENTIN Angouleme

Le prochain
bulletin

paraître début mars. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 février.
Les activités prévues jusqu'à fin avril pourront y être annoncées.



DEPARTEMENT :
CHARENTE

COMMUNE : MOUTHIERS/BOEME

TOURNÉE GENERALE DE CONSERVATION CADASTRALE
MISE A JOUR DU PLAN CADASTRAL

AVIS

AUX PROPRIETAIRES

Les propriétaires sont informés que le Géomètre du Cadastre procédera à la mise à jour du plan cadastral de la commune en FEVRIER 2014



Les échecs gagnants du centre de loisirs



Le départ en retraite d'Alain Larrive, ex directeur du Centre social.



Le dimanche excellent du repas des aînés.

(Photos Alain PORTE)